



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 2 MAI 2025

Procès-Verbal N° 10 / 2024-2025

Présents :

Pierre BOURDET Président, Jean-Marc ANSEMI, Bernard BORG, Annie CLUZEL, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Patrick MARITAN, Damien PRADALIER.

Excusé : Grégory PASSENEAU

INFORMATIONS LIMINAIRES :

Les décisions du Comité de Direction ou du Bureau du District, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 17h00.

1- Validation PV N°9 en date du 16/04/25

Le PV N°9 en date du 16 avril 2025 est validé par les membres du Bureau.

2- Réflexion et prospectives concernant les Ressources Humaines du DAF.

- Présentation par le Président d'éléments RH de la mandature antérieure.
- Les modifications RH avec les futurs postes de deux Techniciens (en attente de validation par la FFF) : grille indiciaire et salaire.
- Discussion sur les demandes des salariés de revalorisations salariale / Impact financier.
- Réflexion autour d'une future embauche : profil /impact financier

Un Bureau est programmé en visio le 11 mai à 20h30, la poursuite de la réflexion étant nécessaire.

Le Représentant des salariés sera reçu par le Bureau du DAF le 15 mai à 18h00.

La réunion est clôturée par le Président Pierre BOURDET à 19h30.

La Secrétaire Générale

Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président

Pierre BOURDET